

FONDS EUROPEENS 2021-2027

Rencontre territoriale - Limoges

Mercredi 3 juillet 2019



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La proposition de Cadre financier Pluriannuel

En milliards d'euros, prix courants



I. MARCHÉ UNIQUE, INNOVATION ET NUMÉRIQUE 187,4 €

- 1** Recherche et innovation
- 2** Investissements stratégiques européens
- 3** Marché unique
- 4** Espace



II. COHÉSION ET VALEURS 442,4 €

- 5** Développement régional et cohésion
- 6** Union économique et monétaire
- 7** Investir dans le capital humain, la cohésion sociale et les valeurs



III. RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT 378,9 €

- 8** Agriculture et politique maritime
- 9** Environnement et action pour le climat



IV. GESTION DES MIGRATIONS ET DES FRONTIÈRES 34,9 €

- 10** Migrations
- 11** Gestion des frontières



V. SÉCURITÉ ET DÉFENSE 27,5 €

- 12** Sécurité
- 13** Défense
- 14** Réaction aux crises



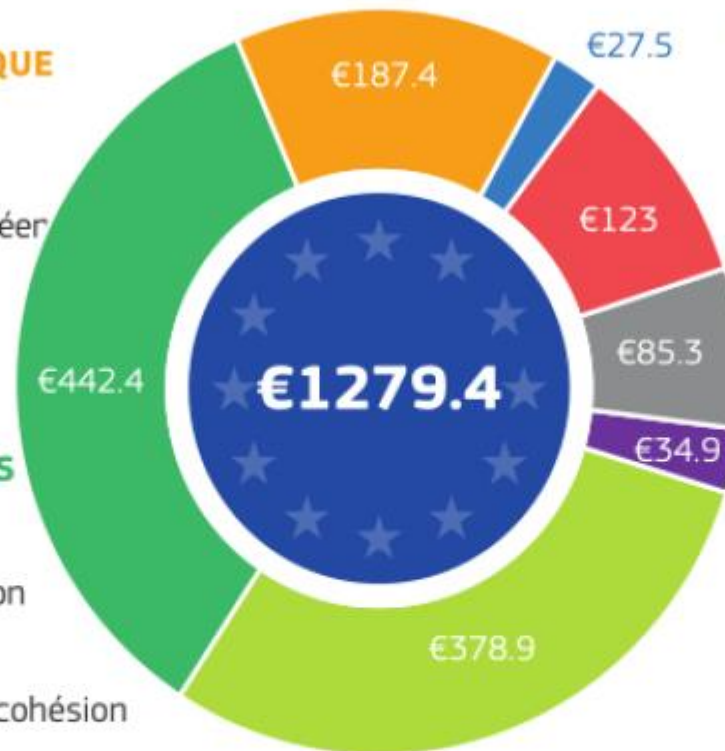
VI. VOISINAGE ET RESTE DU MONDE 123 €

- 15** Actions extérieures
- 16** Aide de préadhésion



VII. ADMINISTRATION PUBLIQUE EUROPÉENNE 85,3 €

- 17** Administration publique européenne



Fonds européens gérés par la Région



FEADER
617,65M€

FSE + IEJ
87 M €

FEDER
368,7 M€

FEAMP
12,9 M€



FEADER
619,09M€

FSE
19,1 M €

FEDER
125,6 M€



FEADER
411,31M€

FSE
44,97 M €

FEDER
222,97 M€

FEAMP
16,2 M€



FEADER :
11,385 Md€

FSE + IEJ :
6,337 Mds€

FEDER :
8,426 Mds€

FEAMP :
588 M€



1,086 Mrds€



763,79 M€



695,45 M€



26,736 Mrds€



POLITIQUE DE COHÉSION



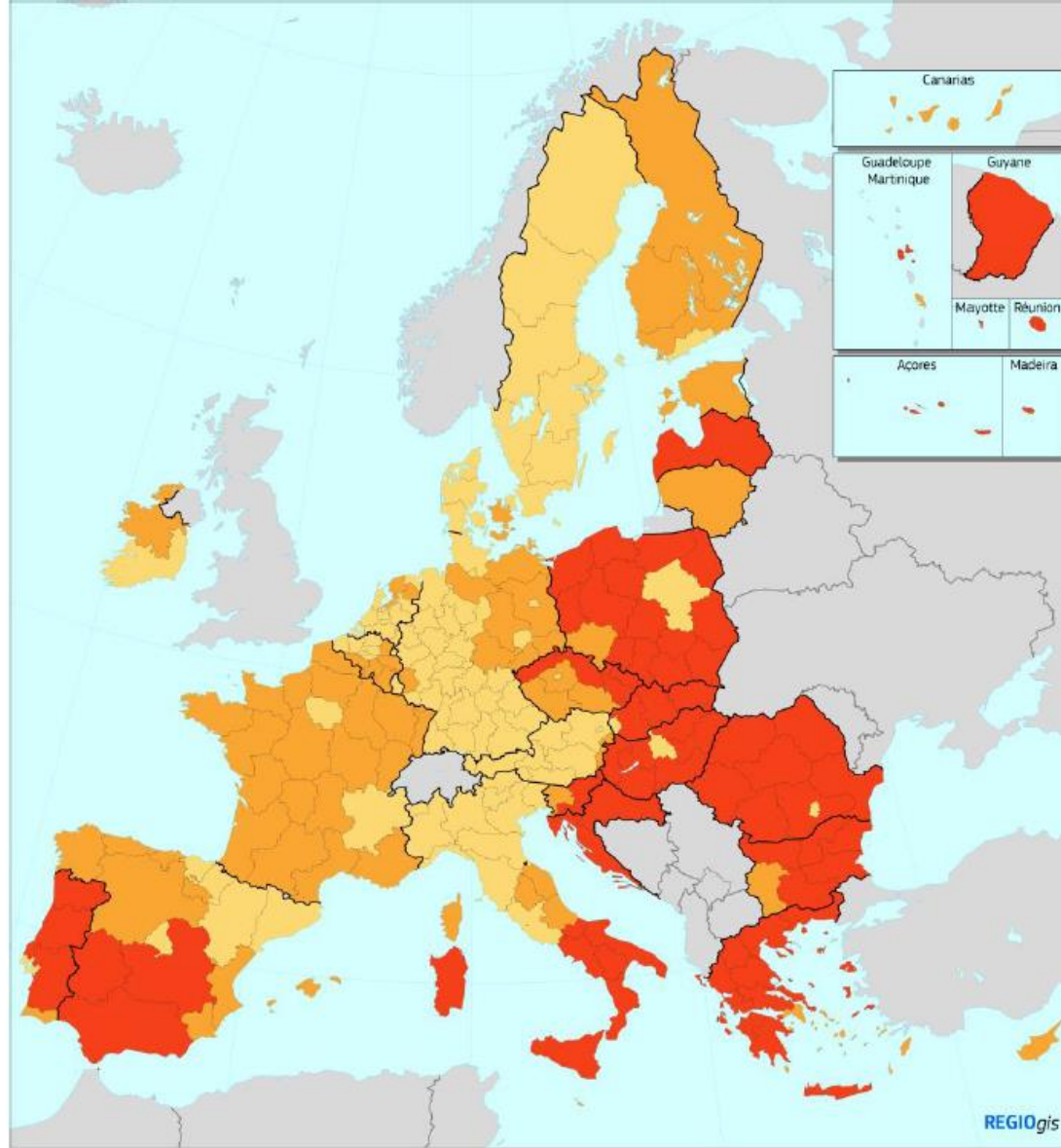
Objectifs stratégiques 2021-2027

Les anciens objectifs sont simplifiés et consolidés en **5 objectifs stratégiques**.

1. **Une Europe plus intelligente** (transformation innovante et intelligente de l'économie)
2. **Une Europe plus verte et à faibles émissions** de carbone (y compris la transition énergétique, l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques)
3. **Une Europe plus connectée** (mobilité et connectivité TIC)
4. **Une Europe plus sociale** (le socle européen des droits sociaux)
5. **Une Europe plus proche des citoyens** (développement durable des zones urbaines, rurales et côtières et initiatives locales)

Objectifs transversaux : renforcement des capacités administratives, coopération en dehors de la zone couverte par la programme





GDP/head (PPS) by NUTS2 region, average 2014-2015-2016

Index, EU-27 = 100

- < 75% (less developed regions)
- 75% - 100% (transition regions)
- >= 100% (more developed regions)



UNION EUROPÉENNE

Agissez et ensembles pour votre territoire

Nouvelle carte d'éligibilité régionale 2021-2027



Priorités de la Commission Européenne pour la France

- Bonnes performances en matière d'innovation mais la France ne fait pas partie des leaders de l'UE, activité entrepreneuriale inférieure à moyenne UE, faible taux de survie des jeunes PME (start-ups)
- Objectifs ambitieux de politique climatique mais cibles pas encore atteintes
- Connectivités digitales et physiques à améliorer dans les RUP
- Inégalités d'accès au marché du travail des groupes plus vulnérables - Qualité et résultats insatisfaisants de la formation professionnelle initiale et continue par rapport aux besoins du marché du travail - Inadéquation des compétences - Exclusion sociale, notamment dans les zones défavorisées - Infrastructures de santé et d'éducation dans les DOMs
- Nombreuses disparités et inégalités territoriales
- Collaborations régions et pays voisins et macro-stratégies



Principales priorités de la Commission pour le financement de la politique de cohésion 2021-2027 en France

- Renforcer RD&I sur base des RIS3, soutenir les PME **(PO1)**
- Promouvoir les énergies renouvelables, contribuer à l'utilisation efficace de l'énergie **(PO2)**
- Compléter le déploiement du Très Haut Débit dans les RUP, agir sur la mobilité entre territoires frontaliers voisins **(PO3)**
- Améliorer l'accès à l'emploi, promouvoir la formation continue **(PO4)**
- Promouvoir la cohésion des territoires, recours aux outils de gestion des territoires (ITI, DLAL) **(PO5)**



POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET POLITIQUE COMMUNE DE LA PECHE



PAC post 2020

Deux piliers maintenus

- D'un côté les mesures annuelles d'application générale dans le 1er pilier,
- De l'autre, dans le 2nd pilier, des mesures reflétant des spécificités nationales et régionales dans le cadre d'une programmation pluriannuelle

Plus de subsidiarité mais une logique de résultats et non plus de moyens

3 Objectifs généraux

- Favoriser un secteur agricole résilient et diversifié assurant la sécurité alimentaire,
- Soutenir les actions de protection de l'environnement et du climat,
- Renforcer le tissu socio-économique et des zones rurales.

Un seul plan stratégique par EM:

Chaque EM devra proposer un plan stratégique combinant la plupart des instruments de soutien de la PAC financés par le Feaga (1^{er} pilier) et par le Feader pour atteindre les objectifs de la PAC.

Les EM peuvent décider que certaines ou l'ensemble des interventions du plan stratégique PAC soient établies au niveau régional.



PLAN STRATEGIQUE

Obligatoires

1^{er} pilier

Soutien au
revenu
complémentaire

Soutien au
revenu pour JA

Eco-scheme

Soutien au
revenu
redistributif

Soutien au
revenu de base
pour la
durabilité

Eco-conditionnalité

2^e pilier

Coopération (y c.
PEI et LEADER)

Gestion des
risques

Investissements

Aides aux JA et
au démarrage
d'entreprises

Engagements
environnementaux
et climatiques

Paielements pour
zones soumises
à contraintes

Paielements pour
les ZD (ICHN)

Programmes
sectoriels

Programmes
autres secteurs

Programme viti-
vinicole

Programme fruits
et légumes





FEAMP post 2020

Outil financier de la PCP, de la politique maritime UE et du Programme Dev Durable ONU 2030

Application du règlement Dispositions Communes au FEAMP en gestion partagée

4 grandes priorités:

- Pêche durable et conservation des ressources biologiques marines
- Sécurité alimentaire grâce à l'aquaculture, la transformation et la commercialisation
- Economie bleue et développement local
- Gouvernance pour des océans sains, sûrs, sécurisés

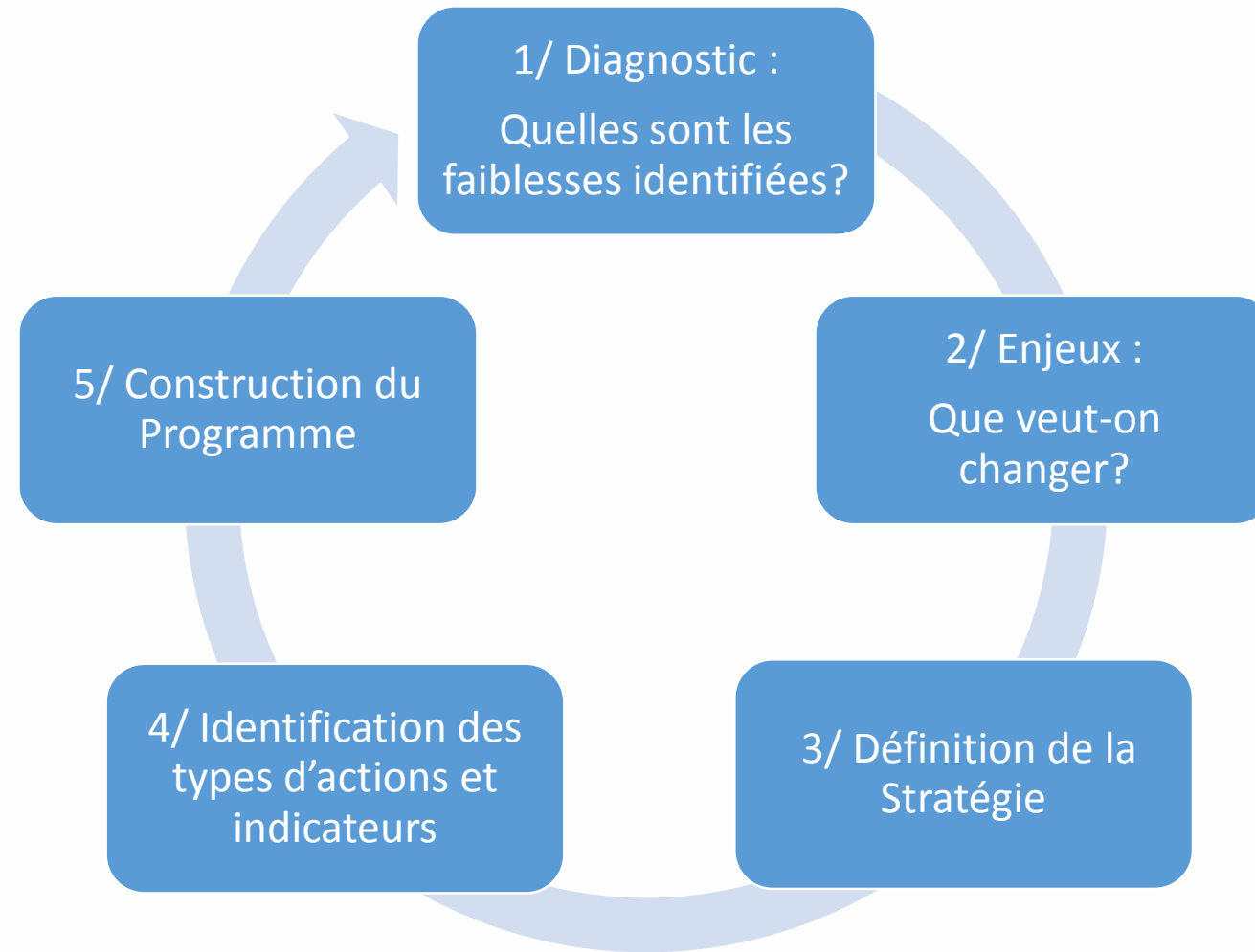
Architecture simplifiée par rapport au FEAMP 2014-2020 :

- Suppression de la multitude de mesures prédéfinies / normatives
- Remplacées par 4 grands axes de soutien (= priorités)
- Maintien de quelques opérations inéligibles et conditionnelles dans certains domaines

1 programme national centré sur priorités stratégiques par Etat membre, incluant:

- 1 AFOM (forces/faiblesses) par bassin maritime : Manche-Est/Mer du Nord, Nord-Atlantique/Manche Ouest, **Sud-Atlantique** et Méditerranée
- 1 Plan d'action national pour la Petite Pêche Côtière
- 1 Plan stratégique national pluri-annuel pour l'Aquaculture

Logique d'intervention des fonds européens



Synthèse des contributions : Remarques générales



Maintien d'une décentralisation de la politique de cohésion et décentralisation aboutie du FEADER

Gouvernance

- Renforcer l'association des acteurs et des territoires à l'élaboration, à la gouvernance et aux instances décisionnelles des programmes
- Mieux associer les élus de terrain

Territoires

- Objectif territorial : un enjeu central pour les partenaires
- Meilleure prise en compte du développement rural sur le FEDER avec la création d'un axe « développement rural »
- Augmenter le budget dévolu à la ruralité sur le FEADER
- Soutenir l'ensemble des territoires (cf. carte des vulnérabilités)
- Cofinancements : Pérenniser les dotations allouées aux acteurs locaux (GAL)

Mise en œuvre

Simplification des procédures (Aides d'Etat, ...)

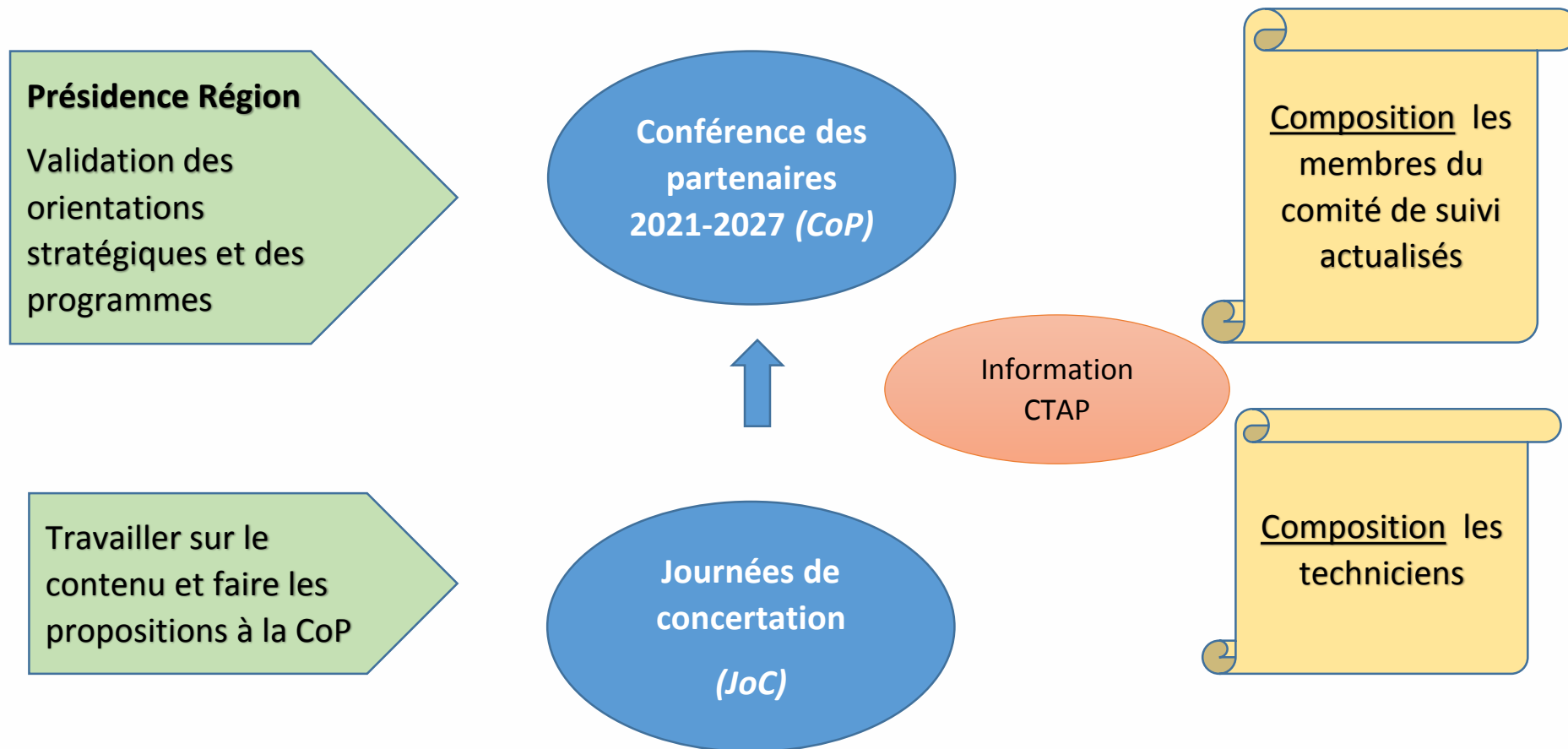
Poursuivre les dispositifs GAL, GALPA, ITI, axe urbain...

Conserver le statut d'OI sur le FSE +

Généraliser un dispositif d'avances aux bénéficiaires



Dispositif de concertation



Construction du futur PSN

Une concertation au niveau national entre l'Etat et les Régions dans l'élaboration du PSN français

Une concertation en région avec l'ensemble des acteurs pour alimenter le PSN

Cette concertation régionale aura pour objectifs

- D'établir un état des lieux (AFOM)
- **D'établir une stratégie/filières et pour les zones rurales** visant à répondre aux objectifs fixés par l'Union Européenne

Calendrier prévisionnel

- **Lancement de la concertation au niveau régional avec les parties prenantes dès la fin du 3^{ème} trimestre 2019**
- Poursuite des concertations régionales en 2020 et échanges réguliers avec le niveau national
- L'objectif, dans l'état actuel des choses, est de soumettre le PSN français pour fin 2020



Construction du futur PO national FEAMP

Co-construction entre l'Etat et les Régions pour élaborer le PO national

Une concertation en Région avec l'ensemble des acteurs :

- dresser le bilan de la programmation actuelle (ce qui a marché/pas marché/pourquoi)
- élaborer l'AFOM pour le bassin Sud-Atlantique
- établir les besoins et priorités régionales par filière

Calendrier prévisionnel

- Assises de la pêche et des produits de la Mer (Granville, 12-13 septembre 2019) entre partenaires et Régions: table ronde bilan du FEAMP 2014-2020 + perspectives pour le post 2020
- Lancement de la concertation au niveau régional avec les parties prenantes début 2020
- Objectif : co-écrire avec l'Etat le PO national courant 2020 pour soumission fin 2020



J'ai un projet, quels réflexes Fonds européens ?

- ✓ Mon projet est-il conforme avec les priorités du programme, les attendus des axes / opérations ?
- ✓ Mon projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs du programme ?
- ✓ Ma structure a-t-elle la capacité de réaliser ce projet ?
- ✓ Mon projet est-il éligible par rapport aux publics cibles, aux types de bénéficiaires, aux critères de sélection ?
- ✓ Suis-je capable de m'engager sur un plan de financement ?



Liste des réunions d'information à venir

Département 16 : Angoulême

Département 17 : Saintes

Département 19 : Meymac et Brive la Gaillarde

Département 23 : Guéret et Aubusson

Département 24 : Périgueux et Bergerac

Département 33 : Blanquefort et Langon

Département 40 : Mont-de-Marsan

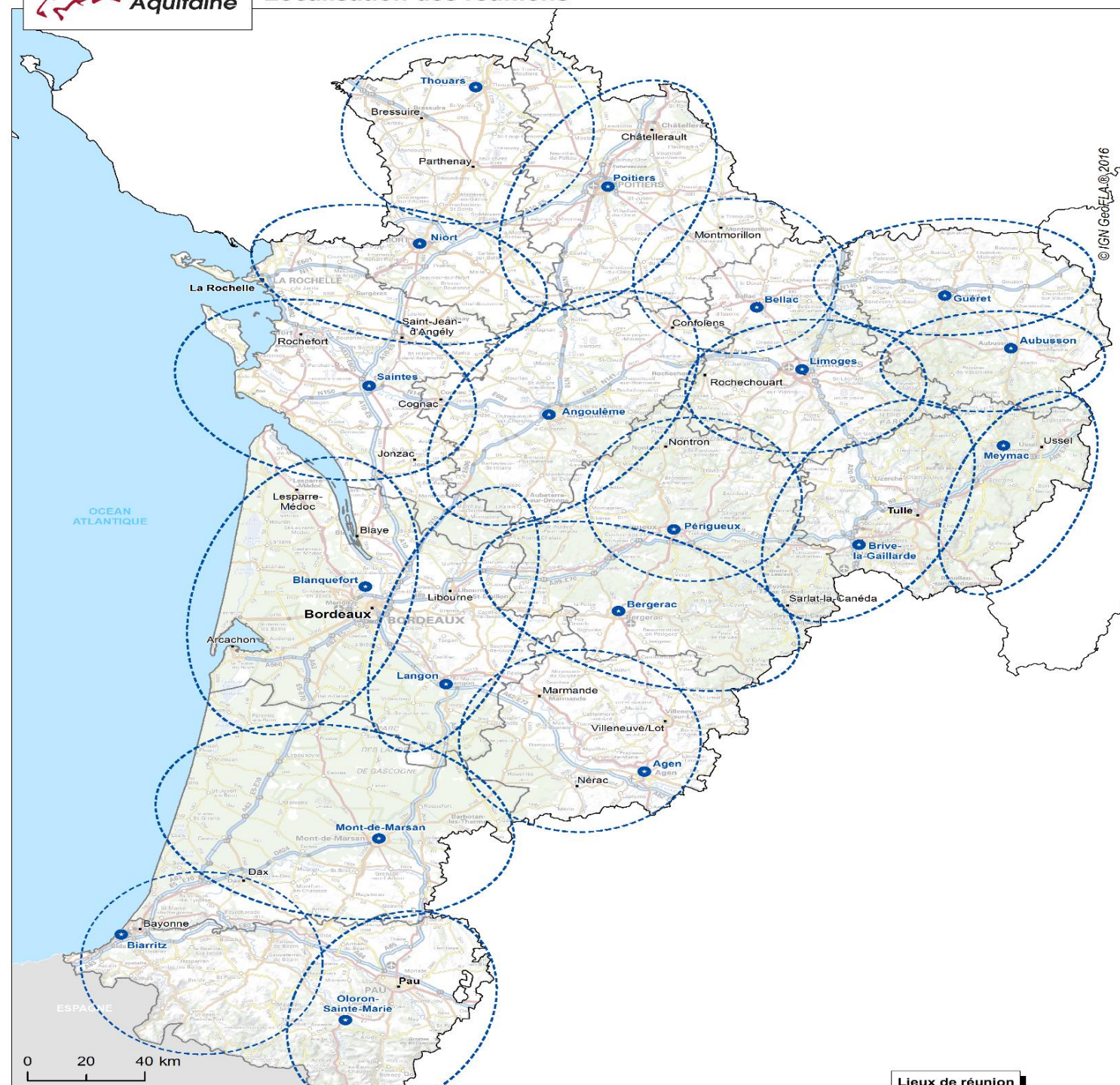
Département 47 : Agen

Département 64 : Biarritz et Oloron Sainte-Marie

Département 79 : Thouars et Niort

Département 86 : Poitiers

Département 87 : Limoges et Bellac



IV. « A votre écoute »





La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu